

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 8 octobre 2019 s'est réuni le lundi 14 octobre 2019 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, GALDIN Nicole, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, ANGELY Lydie, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, HOSPITAL Michel, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, SPECOGNA Marilyn, AILI Jocelyne, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, FIGUÈS Fatima, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : BALLEREAU Marie-Catherine, MAURIN Patrick, BORDERIE Sophie, BRETAGNE Karine,

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, MAURIN Patrick à MAHIEU Anne, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël

F.10

**Mise à disposition d'un agent de la commune de Marmande au profit
de val de Garonne Agglomération**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative à la fonction publique territoriale, articles 61 et suivants,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu la saisine auprès du Comité Technique du 7 juin 2019,

Vu l'accord de l'intéressée,

Dans le cadre de la bonne organisation des services, il est proposé de mettre à disposition auprès du service Administration Générale et Assemblées de Val de Garonne Agglomération, un agent, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire, de la Ville de Marmande, pour une durée de sept mois à compter du 1^{er} juin 2019, à temps complet, pour exercer les fonctions de collaboratrice administrative en charge des assemblées et du secrétariat général.

Val de Garonne Agglomération remboursera à la Ville de Marmande le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent selon les modalités prévues dans la convention sur présentation de justificatifs.

Il sera établi une mise à disposition avec convention financière entre la Mairie de Marmande et Val de Garonne Agglomération.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré**

- Décide** la mise à disposition auprès du service Administration Générale et Assemblées de Val de Garonne Agglomération, d'un agent, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe titulaire, de la Ville de Marmande, pour une durée de sept mois à compter du 1^{er} juin 2019, à temps complet, pour exercer les fonctions de collaboratrice administrative en charge des assemblées et du secrétariat général.
- Approuve** la signature d'une convention réglant les modalités notamment financières de la mise à disposition
- Précise** que Val de Garonne Agglomération remboursera à la Ville de Marmande le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent selon les modalités prévues dans la convention sur présentation de justificatifs
- Propose** que la convention de mise à disposition soit conclue pour une durée de sept mois à compter du 1^{er} juin 2019, à temps complet
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 15 octobre 2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DB', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18/10/2019
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18/10/2019

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DB', is written over a circular official stamp of the Mayor of Marmande.